

Elections professionnelles,
Econocom Services 15 au 22 mai 2014

Profession de foi
CGT Econocom Services

**POUR UNE ACTION SOCIALE
SOLIDAIRE AU SERVICE DE
TOUS, VOTEZ UTILE, VOTEZ
EFFICACE, VOTEZ ...**



LA CGT

La **CGT** est une organisation syndicale qui compte dans ce pays comme dans le groupe ECONOCOM, pour la défense des Employés, Techniciens, Agent de Maîtrise (ETAM) et des Ingénieurs et Cadres (IC).

La CGT est de loin la première organisation dans le cadre des élections prud'homales et des TPE. Elle est également la première organisation aux élections des comités d'entreprise au niveau national, et même majoritaire chez bon nombre de nos clients, avec qui nous avons mis en place des relations d'échange.

Cette légitimité démocratique ne signifie pas pour nous la simple mesure de notre force électorale, elle est aussi porteuse de la motivation des salarié-e-s à participer à certains combats constructifs et collectifs pour vos salaires, conditions de travail, la reconnaissance de vos qualifications et autres avantages.

ET DEMAIN : LE PROCHAIN MANDAT 2014 - 2018

Plutôt que de vous faire de vaines promesses, comme il est d'usage en ces temps de période électoral, nous continuerons à travailler concrètement et sérieusement, pour vous, individuellement et collectivement.

Vous pouvez compter sur les candidats présentés par la **CGT**, sur leur disponibilité, sur leur efficacité et sur leur indépendance totale vis-à-vis de la Direction.

Nos propositions :

Salaire

- Obtenir un salaire d'entrée grille à 1 979€ pour les ETAM et 3 129€ pour les IC,
- Répartir le fruit du travail vers les salarié-e-s,
- Adapter la politique salariale au coût de la vie et à l'évolution professionnelle, favoriser la reconnaissance des qualifications et de l'expérience acquise, l'égalité Femme - Homme.

Conditions de travail

- Concilier entre autres, vie professionnelle et familiale, faire cesser les déménagements permanents d'Econocom,
- Dénoncer toute forme de harcèlements et de pressions, prévenir les attitudes dictatoriales de certains managers, revoir l'organisation avec Osiatis,
- Réduire les temps de transports abusifs et faire cesser la mobilité géographique sauvage,
- Faire du CHSCT un véritable outil pour vous défendre et à votre service.

Et en général

- Le respect des accords et de leurs applications,
- Aller au delà du minimum légal pour la prime vacance et autres avantages conventionnels.

ENGAGEMENT DE NOS ELUS

Nous voulons stopper l'accompagnement aux mauvaises décisions de la Direction qui n'engendre que mal être et souffrance au travail. Nous voulons obtenir des garanties pour le maintien des emplois dans l'entreprise et faire cesser l'aide aux départs en dehors de négociations collectives pour empêcher les licenciements économiques déguisés.

Du 15 au 22 mai 2014

Votez pour la 1^{ère} organisation syndicale de France.

Les salarié-e-s d'Econocom Services doivent sortir gagnants de ces élections. Le vote **CGT est un élément déterminant pour y parvenir alors votons massivement et ce, dès le premier tour, pour améliorer la politique sociale, les conditions de travail et avoir enfin des représentants à notre image.**

Comité d'entreprise

Ces élections sont importantes pour la défense de vos droits, vous **devez** voter massivement pour vos représentants, notamment au Comité d'Entreprise !

Le Comité d'Entreprise est un outil de contrôle de la marche générale de l'entreprise au service du personnel. Il doit être **intransigent** face à la Direction lorsque les emplois sont menacés par de possibles **restructurations** ou **délocalisations**.

Le Comité d'Entreprise a pour objet d'assurer une expression collective des salarié-e-s permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans des décisions relatives à la **gestion** et à l'**évolution** économique et financière de l'entreprise, à l'**organisation** du travail, à la **formation** professionnelle et aux techniques de production.

Pour les candidats des listes **CGT**, le Comité d'Entreprise doit :

⇒ Tout faire pour obtenir le maximum d'informations sur **la stratégie mise en place** par la Direction et prendre les décisions qui s'imposent en accord avec les salarié-e-s :

⇒ Être une force de proposition pour résoudre les problèmes qui se posent aux travailleurs, pour **trouver des solutions** « **humaines** » aux

dysfonctionnements de l'entreprise.

⇒ Initier les **futurs accords d'harmonisation** par le haut qui doivent être signés.

⇒ Défendre vos intérêts quand les décisions de la Direction touchent les conditions de travail et l'aménagement du temps de travail.

⇒ Améliorer les possibilités de formation à l'initiative de chaque salarié-e. Car le système actuellement en place est basé sur les formations facturées aux clients ou des formations nécessaires pour la mission en cours.

⇒ **Agir dans le cadre de la nouvelle organisation fonctionnelle suite au rachat du groupe Osiatis.**

En plus de son rôle économique, le CE gère le budget alloué pour les **activités sociales et culturelles**. Aujourd'hui, ce budget est égal à **0,8%** de la masse salariale.

Sachant que tous les salarié-e-s ne profitent pas de la même manière ni dans les mêmes proportions des activités proposées par le CE, nous voulons réfléchir sur les moyens de **toucher** plus de collègues et de mieux **répartir** les financements.

Les candidats **CGT** feront entendre vos revendications et les porteront dans toutes les

instances représentatives du personnel sur chaque dossier : formation, mutuelle, temps de travail, rémunération etc.

Comme par le passé, nos candidats apporteront leur aide et leurs conseils à toutes les personnes en **difficultés**, victimes de **pressions**, de harcèlements, discriminations dans leur parcours professionnel, comme l'égalité Femme - Homme.

Nous lutterons par le biais du CHSCT et en informant les **Médecins du Travail et Inspecteurs du Travail** des difficultés rencontrées par chacune et chacun, dans le respect de la confidentialité, afin d'améliorer les conditions de travail individuelles et collectives.

Délégués du Personnel

Permet de représenter le personnel auprès de l'employeur et lui faire part de toute réclamation individuelle ou collective en matière d'application de la réglementation du travail (Code du Travail, Convention Collective, accords d'entreprise...).

Les salariés permanents mais aussi extérieurs à l'entreprise ou intérimaires peuvent saisir les Délégués du Personnel de leurs réclamations.

De nombreuses batailles sont encore devant nous et c'est tous ensemble que nous les gagnerons !



Contact : Nelson MARQUES (Délégué Syndical) nelson.marques@cgtems.fr, 06 80 34 32 18, www.cgtems.fr